

Lambesc, le 08 avril 2025

Pôle Population
Service Population Affaires Générales
Dossier suivi par Laurence MARAIS
Officier d'Etat-Civil Délégué
☎ 04.42.17.00.50 ✉ etat.civil@lambesc.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Arrêté SPAG n°017-2025

Portant délégation de fonctions
D'Officier d'Etat-Civil à
Monsieur Bruno BRETON,
Conseiller Municipal

Nous, Maire de la Commune de Lambesc

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-17, L2122-18 et L2122-32 ;

Vu le chapitre 1 du titre 1^{er} de l'Instruction Générale relative à l'Etat-Civil du 11 mai 1999 ;

ARRETONS

ARTICLE 1°. – **Monsieur Bruno BRETON,** Conseiller Municipal, **EST DÉLÉGUÉ** le samedi 21 juin 2025 pour remplir les fonctions d'officier d'état-civil et en particulier pour célébrer les mariages qui auront lieu le :

Samedi 21 juin 2025 à 15h30
Entre M. Gaëtan, Mathias, Marie REMÉNÉ et
Mme Chloé, Marie, Jeanine BANSARD

Et

Samedi 21 juin 2025 à 16h00
Entre M. Boris, Nicolas BRETON et
Mme Marion, Laurence VIGOR

ARTICLE 2°.- Madame le Directeur Général des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté dont notification sera faite à l'intéressé et ampliation sera adressée à Monsieur de Sous-Préfet d'Aix -en-Provence et à Monsieur le Procureur de la République à Aix-en-Provence.

Bernard RAMOND
Maire de Lambesc



Conseiller Métropolitain de la Métropole Aix-Marseille-Provence